



méry'. *mag*

1^{er} trimestre 2025

p.3 Mot du Maire

p.4 Etat Civil

p.5 Actualités

p.6 La vie des services

p.7 Les agents communaux

p.8 Urbanisme

p.9 Travaux

p.10 Projets

p.11 Environnement

p.12 Finances

p.14 Animation

p.15 CCAS

p.16 École

p.18 Vie Associative

p.22 Pratique

p.26 Informations



Directeur de la publication : Nathalie Fontaine
Création et conception : Anaëlle Hubert Delisle
Crédits photos : © Commune de Méry, Dauphiné Libéré
Imprimeur : Imprimerie de Savoie - Chambéry
Tiré à 1 050 exemplaires
Dépôt légal : Mars 2025



Chères Mérolaines, chers Mérolains,

Avril s'invite dans nos calendriers avec ses fraîches matinées et ses jours qui s'allongent peu à peu, portant avec eux l'espoir du printemps.

Ce mois est une opportunité pour nous tous de faire un bilan des réalisations passées et de préparer les projets qui feront avancer notre commune. 2024 a été une année riche en activités et en événements.

Nous avons vu naître de nouveaux projets, que ce soit dans l'aménagement de notre commune avec la route des Briques, dans le domaine environnemental avec la pose de candélabres à Led, l'achat d'un véhicule électrique, la pose d'une cuve enterrée pour la récupération des eaux pluviales...

Je tiens ici à saluer les équipes, les associations et les nombreux bénévoles qui se mobilisent avec enthousiasme pour faire rayonner notre village.

Vous êtes la force vive de notre commune, et vos efforts méritent toute notre reconnaissance.

Pour 2025, la rénovation du centre bourg, la végétalisation de la cour de l'école maternelle entre autres, et le soutien continu à nos associations locales sont autant de priorités qui guideront notre action.

Ensemble, nous construirons une commune toujours plus solidaire, dynamique et respectueuse de l'environnement.

Je reste bien entendu à votre écoute, tout comme l'ensemble des élus et des services municipaux.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très beau mois d'avril.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Nathalie Fontaine

Naissances

Zoé GACHENOT - 25 décembre 2023

Malory PERRUISSET - 4 janvier 2024

Tara GIRARD - 9 janvier 2024

Sofia EL ADLANI - 30 janvier 2024

Tristan MOTAIS DE NARBONNE - 22 février 2024

Lou DINATALE - 3 mars 2024

Mathis BETHIER - 7 avril 2024

Timothé BERTHELOOT - 17 avril 2024

Céleste GIRARD PIGNARRE - 24 avril 2024

Martin BENOIST - 10 mai 2024

Romain PERRUISSET - 13 mai 2024

Charlotte FONTCUBERTA - 21 mai 2024

Thibaut QUAY-THEVENON - 27 mai 2024

Thya DANÉROL - 17 juillet 2024

Mathis EXCOFFON - 31 août 2024

Roukiya BENAYED - 10 septembre 2024

Lesli PONTICELLI - 14 septembre 2024

Elio ENSEMAT - 5 octobre 2024

Mathilde BURNET WIMMER - 21 octobre 2024

Lewis BERTRAND MICHOT - 17 décembre 2024



Baptêmes civils

Zian Norbert GUFFON - Le 27 avril 2024

Eva JARRET - Le 4 mai 2024

Maël DUCROS - Le 9 novembre 2024

Gabriella & Angèla EMONET - Le 14 décembre 2024

Mariages

Pauline MARESCHAL & Johan SEGUIN - 13 janvier 2024

Puttakorn PONGCHAI & Jean-François QUENOT - 16 mars 2024

Emmanuelle PERREY & Vincenzo CAPIZZI - 20 avril 2024

Natacha PITOUN et Hugo IANNONE - 11 mai 2024

Maude VANDEVELDE et Victor HANTZ - 1^{er} juin 2024

Caroline PEREZ & Franco SAEZ - 1^{er} juin 2024

Marine BIANCHINI et Flavien CUOQ MARTIN - 20 juillet 2024

Giselle MILLET et Jean GASTINEL - 4 septembre 2024

Sophie COLSON & Alexi GUICHERD - 21 septembre 2024

Aurélie GROSBOT et Michael LOPEZ - 5 octobre 2024

Caroline CATALDO et Noël EMONET - 14 décembre 2024

Décès

Josette FAROUD - 92 ans

Thierry VACHEROT - 70 ans

Claude GLOUANNEC - 63 ans

Patrick GUTEKUNST - 64 ans

Martine FLACHAT - 63 ans

Madeleine DUFOURD - 93 ans

Patrice HUMBERT - 78 ans

Madeleine PERRUISSET - 93 ans

Jean GASTINEL - 90 ans

Alain JOUGLET - 73 ans

Maria CHENU - 88 ans

Anne-Marie EXERTIER - 83 ans

Liliane ANGLADE - 79 ans

Mutuelle communale "Entrenous"

Lundi 10 juin, Madame le Maire a signé le **partenariat avec la Mutuelle Communale "Entrenous"**.

Les habitants de Méry, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, peuvent ainsi accéder à des **offres de complémentaire santé attractives**, sans questionnaire médical.

Un large choix est proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés.

Les garanties sont modulables au sein d'un même foyer, sans aucune limite d'âge.

Pour en savoir plus, des **permanences mensuelles sur rendez-vous** sont organisées les lundis après-midi de 14h00 à 17h00, à la Maison des associations, Salle Joël EXERTIER (1 rue de l'Eglise).

➔ Prochaines permanences : **14 avril, 12 mai, 16 juin et 21 juillet.**

**Prise de rendez-vous par téléphone au 09.69.39.73.38
ou par mail à mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr**

Gendtruck



Mardi 12 novembre dernier, la Compagnie de gendarmes de Chambéry, accompagnée de Nathalie FONTAINE et du Directeur de Cabinet du Préfet de la Savoie, Ludovic TRAUTMAN, a inauguré sur le parking de l'école, Place des Farfadets, **son bureau mobile aussi nommé "Gendtruck", annexe de la Brigade de Chambéry-le-Haut.**

1^{er} lancement sur notre territoire savoyard, ce camion aménagé a pour but d'accueillir le public en dehors de ses murs. mais également **"d'aller au contact direct de la population"**, aspect très important pour Madame le Maire.

Ainsi **tous les mardis matin de 8h00 à 14h00**, deux gendarmes sont présents pour accueillir le public et accomplir le même travail qu'au poste : prise de mains courantes, de plaintes, demande de renseignements ou établissement d'actes en temps normal réalisés en bureau (procurations, etc.).

Ce dispositif a été étendu à la commune de Voglans et le sera prochainement sur les communes du Viviers-du-Lac et Sonnaz.

Cérémonie des Vœux à la population

Mercredi 29 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, en présence de nombreux élus de communes voisines et de Grand Lac.

L'occasion pour Madame le Maire de faire le **bilan de l'année écoulée** mais aussi d'**annoncer les projets prévus pour 2025.**

Des remerciements ont été adressés aux associations communales qui permettent de faire vivre le village mais également à Jules, Rafaël et Enzo qui ont accepté le rôle de porte-drapeau pour la cérémonie du 11 novembre.

Nathalie FONTAINE a également souhaité **mettre à l'honneur Madame Yvonne EMONET, doyenne de la commune.**

La cérémonie a débuté et terminé par un **entracte musical**, animé par l'artiste mérolain Tim O'Connor, auteur - compositeur - guitariste.



Service administratif

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Isabelle ROUSSEAU, arrivée en décembre 2023, a remplacé Sophie JANIN-CHUZEL **au Secrétariat Général des Services.**

Forte d'une expérience de plus de 20 ans au sein du Conseil Départemental de la Savoie, elle est recrutée au service informatique puis au Secrétariat particulier du Président du Département où elle travaillera pour Jean-Pierre VIAL et Hervé GAYMARD, mais également pour Nathalie FONTAINE qui lui proposera de relever le défi de prendre la direction des services de la Commune.

Sa mission consiste à **mettre en œuvre, à travers les services municipaux, les décisions prises par les élus, tout en assurant la gestion du personnel.**

SERVICE COMMUNICATION

Au mois de mai dernier, Anaëlle HUBERT DELISLE rejoint l'équipe et prend en charge le volet **communication de la Commune** : édition des Méry'Flash et des Méry'Mag, mise à jour du site internet et de l'application Illiwap, relations presse, photographies, etc.

Recrutée à 50%, elle est également chargée de la communication pour la Commune de Drumettaz-Clarafond.

SERVICE ADMINISTRATIF



Du côté administratif, le choix s'est porté sur Tiphaine CURIOZ. Embauchée pour 1 mois, Tiphaine a pu découvrir les tâches quotidiennes qui permettent le **bon fonctionnement des services** : mails, courriers, état civil, traitement des dossiers périscolaires ...

Services techniques

Emeric GAUTHIER, diplômé d'un bac professionnel en Aménagement paysager puis d'un BTS agricole obtenu au Lycée Reinach (à la Motte-Servolex) arrive en tant qu'agent technique fin 2023.

Il est doté d'un certain bagage :

- Médaillé d'or au concours du Meilleur apprenti de France dans la catégorie Aménagement paysager (National, départemental et régional)
- 2^{ème} du concours de Reconnaissance des végétaux
- 6^{ème} du concours World Skills en binôme (régional)

Il est promu **Responsable** des Services Techniques en septembre 2024.

Emplois d'été

Comme chaque année pendant la période estivale, la Commune propose aux jeunes Mérolain(e)s d'intégrer l'équipe municipale.

Cette année, **3 emplois étudiants** ont été embauchés.

PRÉVENTION CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

Lia HUGOT et Elliot FAURE-AUDEBERT, ont été choisis pour vous sensibiliser sur cette **espèce invasive** contre laquelle la Commune essaye de lutter depuis des années. Ils ont ainsi été formés par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) pour vous apprendre les bons gestes à adopter pour lutter efficacement contre sa prolifération.



Si vous souhaitez postuler, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie.

Services administratifs



Isabelle ROUSSEAU

Secrétaire Générale de Mairie



Magaly CHAUVIN

Accueil, Service à la population et Vie Associative



Elora DRIVET

Urbanisme, Travaux, Ressources Humaines



Ingrid EXBRAYAT

Manifestations, Service Enfance, Péricolaire, CCAS



Anaëlle HUBERT DELISLE

Communication

Services techniques



Emeric GAUTHIER

Responsable



Olivier REVOL

Espaces Verts



Jean BESSEYRE

Bâtiments

Planet Jeunes



Nolan AME

Services Péricolaire



Sylvie ARONDEL



Emmanuelle CHAMPIER



Carole COCHET



Audrey DUSONCHET



Anyssa



Virginie JOSSI



Nathalie LETELLIER



Kathy PRUD'HOMME



Célia MOSER



Sophie REIX



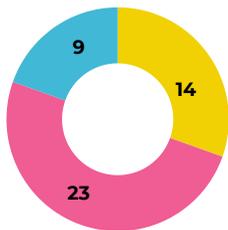
Sophie TRAVERSAZ



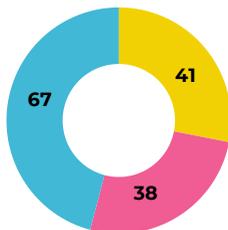
Sophie DEREPIERRE

Infos et chiffres utiles

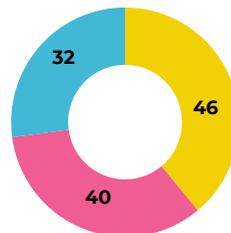
PERMIS DE CONSTRUIRE



DÉCLARATIONS PRÉALABLE DE TRAVAUX



CERTIFICATS D'URBANISME



Dématérialisation des procédures

Pour rappel, vous pouvez transmettre vos demandes d'autorisation d'urbanisme **par voie électronique. PLUS RAPIDE ET PLUS SIMPLE !**

Le dépôt d'un dossier au format papier reste tout de même possible.

L'accès à la plateforme de Saisie par Voie Electronique (SVE) s'effectue via le lien suivant : <https://pu.rgd.fr/#/073155/connexion>



Le service est **accessible 7j/7 et 24h/24**, vous pouvez y déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme, suivre leur avancement et échanger avec votre collectivité directement via la messagerie de la plateforme SVE.

Rappel des autorisations d'urbanisme

PC : Permis de Construire

DP : Déclaration Préalable



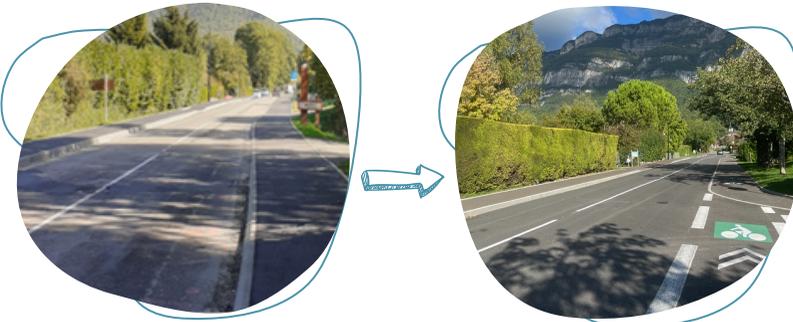
Réfection de la route des Briques

Débutés en mai 2023, les travaux de la route des Briques ont pris fin en juin 2024 !

La première étape, réalisée courant septembre 2023, avait été la **réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales**. Les travaux se sont ensuite poursuivis par **l'aménagement d'une voie partagée piétons/vélos**. **Les trottoirs ont été refaits et l'ancien éclairage a été remplacé par un éclairage à Led moins énergivore.**

Après la pose de l'enrobé en avril 2024, les **marquages au sol**, étape finale de ce chantier, ont pu être réalisés.

Merci aux Mérolains pour leur patience !



Avant

Après

Coût des travaux : 1 252 736€
Subventions perçues : 37 500€ (Grand Lac)
341 000€ (Département) / 119 000€ (Région) /
20 000€ + 186 000€ (Etat)

Travaux sur le Toron



En mai dernier, le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) a entamé des travaux sur le Toron (sur les hauteurs de Méry).

Ainsi, a été entrepris la **protection des berges** mais également la **réhabilitation du ruisseau en créant une plage de dépôt** permettant de stocker les matériaux (pierres, troncs, graviers) en amont des zones à enjeux, et permettre le bon écoulement de l'eau pour empêcher des dégâts comme les inondations de 2008.

Coût des travaux : 30 000€
Subventions perçues : 50% par l'Etat / 50% par le CISALB.



Réfection du terrain de tennis

Le court de tennis a été rénové avant l'été, **lui redonnant une nouvelle vie !**

Vieux de 30 ans, le terrain avait grand besoin d'une remise en état !

Souhaitant apporter une **touche d'originalité**, l'association a décidé d'opter pour un revêtement bleu, **inspiré des courts de l'Open d'Australie.**

Le mur de frappe, **rafraîchi par les services techniques municipaux**, a également été remis à neuf.

Vous souhaitez en profiter ?

Contactez le Tennis Club de Méry par mail à tennis.club.mery@gmail.com

Coût des travaux : 37 000€
Subventions perçues : 5 800€ (Région) /
En attente de subventions du Département

Autres travaux réalisés en 2024

- Réfection de la Route des Grands Jets
- 2^{ème} tranche du PAE des Jacquiers
- Réfection de la voirie du chemin de Fournet
- Remplacement d'une partie des lampadaires par des éclairages LED

Végétalisation de la cour de l'école maternelle

Après la réhabilitation du parking de l'école (signalisation au sol et remise en place du sens de circulation), un nouveau projet verra prochainement le jour.

La cour de l'école maternelle sera bientôt **désimperméabilisée pour lutter contre les îlots de chaleur et ainsi permettre l'infiltration de l'eau ! (Action de l'opération "EAU climat, on agit !")**

Rendez-vous à la page 17 pour en savoir plus !



Rénovation du centre-bourg

Au mois de juillet, une réunion publique animée par le bureau d'étude Willem Den Hengst, architecte paysagiste, et Aurélie Axelrad, ingénieur Voirie et Réseaux Divers et maître d'œuvre du projet, a permis de **présenter l'esquisse de la requalification du centre-bourg, aux Mérolaines et Mérolains.**

Les orientations principales du projet sont la **revégétalisation, l'accessibilité, la réorganisation des espaces notamment du stationnement et des aires de jeux mais également de repenser l'éclairage public.**

L'agriculture étant à la genèse de la commune, il semblait évident de **« ramener la nature en ville »**, comme le dit Willem Den Hengst, missionné pour cette requalification.

Cette orientation passera par la végétalisation du quartier.

Le projet prévoit la création d'un **jardin botanique** aux abords de la Mairie, la mise en place d'une **pergola végétale, d'un amphithéâtre de verdure, de plantations de fleurs, de la mise à ciel ouvert du ruisseau** qui traverse le village, mais aussi de travaux visant à **désimperméabiliser la route.**

Pour revitaliser le centre-bourg, **plusieurs actions** sont prévues au niveau de l'amélioration du cadre de vie et de l'accessibilité, avec notamment la création :

- d'un **espace de jeux pour enfants** ;
- d'un parking de **44 places végétalisées**, remplaçant l'actuel terrain de tennis, situé au niveau de la salle polyvalente (soit 4 places de plus qu'actuellement) ;
- de **places de parking PMR** ;
- de travaux : de chicanes et de bordures pour faire **ralentir les voitures** sur la route principale ;

et la mise en place **d'espaces de repos et de contemplation**

Les travaux devront débuter d'ici le printemps et devraient être terminés pour la **fin d'année 2025.**



Esquisse du projet du futur centre-bourg

Eau, Climat, Méry agit !

Grand Lac, Grand Chambéry et le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) ont lancé conjointement l'opération "EAU climat, on agit !" avec pour objectif de mettre en œuvre, à l'échelle communale, **un plan d'actions visant à adapter les pratiques et les usages de l'eau par le biais de conventions.**

Le 14 décembre 2022, Nathalie FONTAINE, Maire de Méry a signé cette convention aux côtés de la Présidente du CISALB et du Vice-Président de Grand Lac.

Ainsi, la Commune s'est engagée à entreprendre des actions visant à **réduire sa vulnérabilité face au changement climatique.**

Elle a montré son engagement dès le printemps 2024 en se dotant d'une **cuve enterrée de 22 000 litres** qui a trouvé sa place au niveau du bâtiment des services techniques de la municipalité !

Cette cuve s'inscrit donc dans une démarche de **récupération et d'utilisation d'eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries, des véhicules et des outils.**

D'autres actions ciblées verront le jour prochainement !

Coût des travaux : 22 412 €
Subventions perçues : 11 656€ du CISALB



Pour en connaître plus sur les démarches du plan "Eau, Climat On Agit" du CISALB



Achat d'un véhicule électrique

La Commune, très engagée dans la démarche écologique, a fait l'achat, au mois d'avril 2024, d'un véhicule électrique destiné aux services techniques.

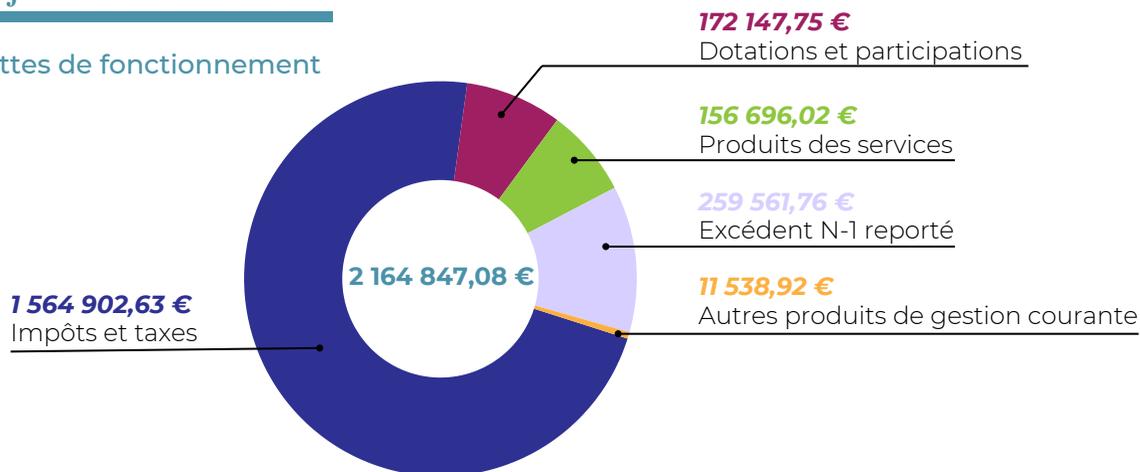
Celui-ci permettra ainsi de **réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre mais aussi faire des économies de carburant !**

Le bilan financier du budget 2024, a été présenté au conseil municipal du 24 mars 2025. Ce bilan reflète notre volonté de **prudence** et d'**engagement** dans la gestion de nos finances locales.

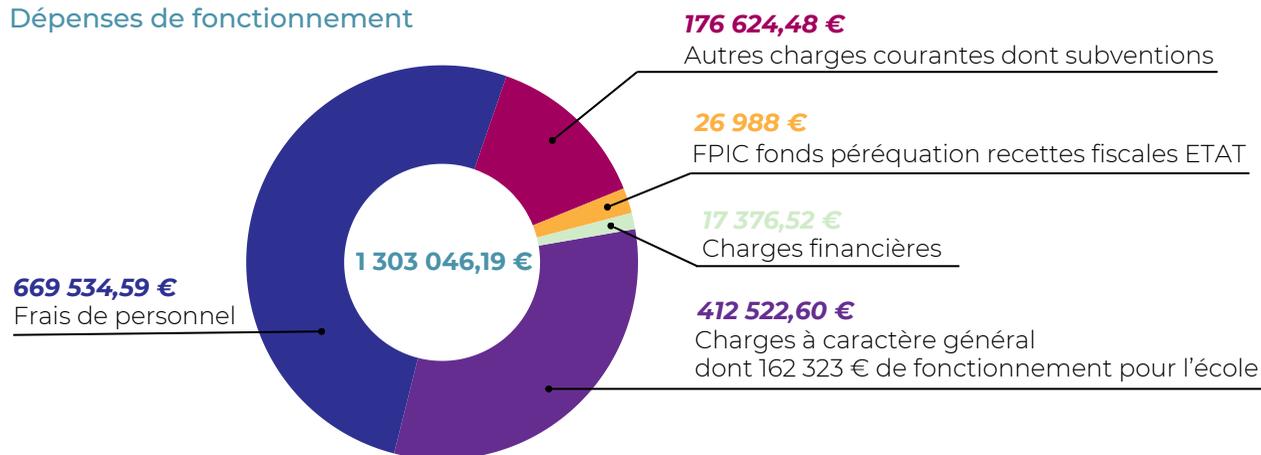
Chaque décision prise, chaque choix budgétaire, est guidé par des objectifs fondamentaux : **assurer une gestion responsable, garantir la pérennité des services publics et améliorer sans cesse le cadre de vie de tous les mérolains.**

Budget fonctionnement

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



LE FONCTIONNEMENT

Regroupe les dépenses liées aux activités courantes et récurrentes de la collectivité, sont inclus les coûts des services municipaux, le personnel, l'entretien des infrastructures existantes, ainsi que l'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

⇒ Financé par les **impôts et taxes locaux, les dotations de l'État, la facturation des services municipaux.**

L'objectif est de maintenir la qualité de nos services publics sans augmenter la fiscalité locale, tout en maîtrisant les dépenses.

L'INVESTISSEMENT

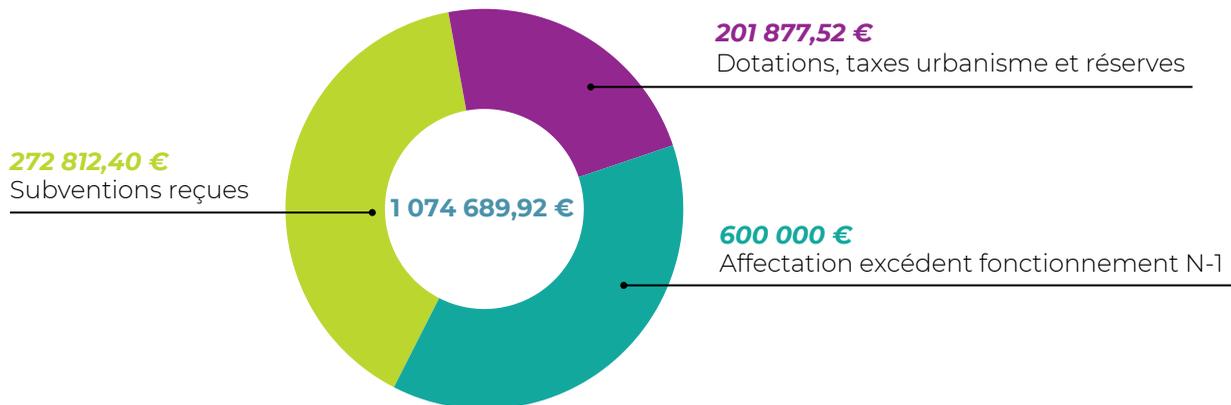
Concerne les achats d'importance, les rénovations de grande envergure, la construction de nouveaux équipements, ainsi que les aménagements extérieurs essentiels au développement de notre commune.

⇒ Financé par les **subventions, l'épargne propre de la commune ou l'emprunt.**

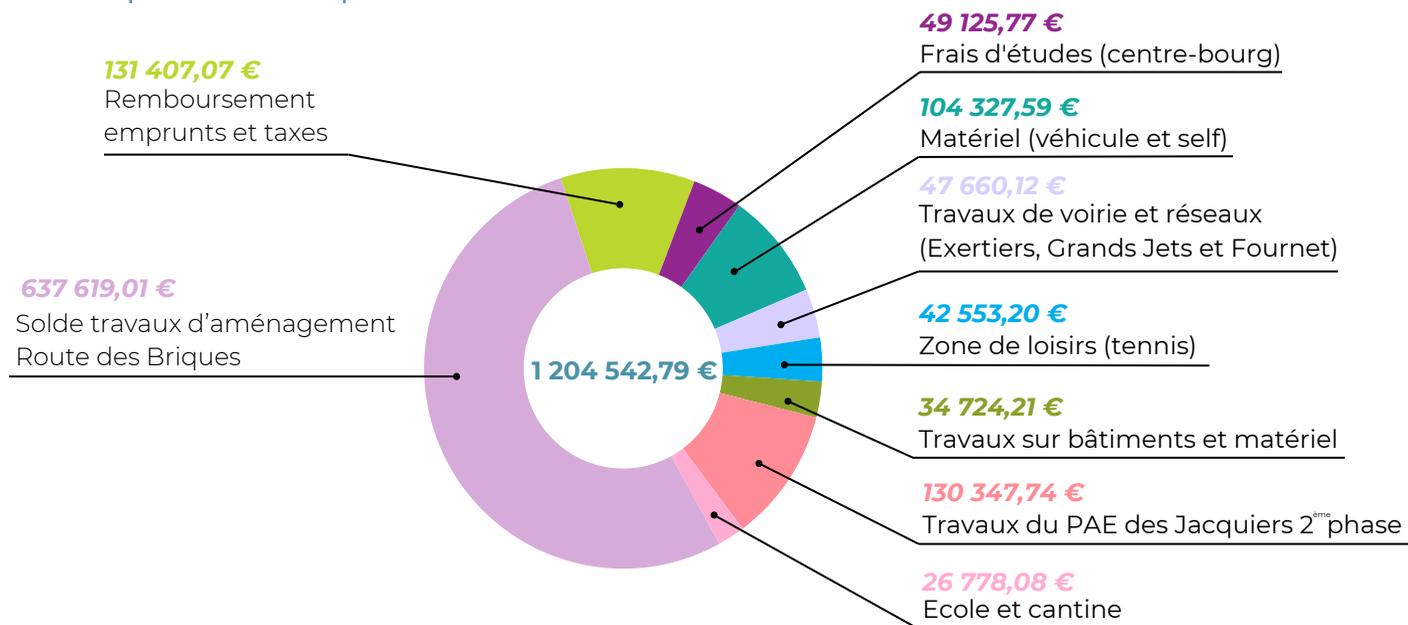
L'investissement dans des infrastructures modernes, des bâtiments publics ou des aménagements paysagers vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à soutenir la croissance de la commune.

Budget investissement

Répartition des recettes d'investissement 2024



Répartition des dépenses d'investissement 2024



UN BUDGET MAÎTRISÉ : UNE VOLONTÉ DE PRUDENCE

À Méry, chaque euro compte et chaque décision budgétaire est un **choix réfléchi**. Nous mettons tout en œuvre pour assurer un **équilibre financier** tout en répondant aux besoins des habitants.

Cela se traduit par une **gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et un suivi constant de nos investissements**.

Les projets sont lancés avec la conviction qu'ils auront un **impact positif à long terme** pour notre commune, sans compromettre notre capacité financière à court terme.

UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

Le bilan financier 2024 est le fruit d'un **travail collectif et d'un engagement fort** pour le bien-être de tous. La **prudence financière** est un principe auquel nous restons fidèles, afin de garantir un avenir serein pour notre commune.

Grâce à un bon excédent de fonctionnement de l'exercice 2024, la section d'investissement de l'exercice 2025 est conséquente et permettra d'assurer la **réalisation de plusieurs projets d'importance**.

C'est avec cette vision que nous continuerons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.

De nombreuses animations ont rythmé cette **année 2024 !**

Voici une petite **rétrospective en image** de cette année riche en couleur !

méry
animation



Réunion mutuelle Entrenous



Animation VéloDéa



Réunion d'information sur les moustiques tigrés



Réunion publique sur le projet du centre-boug



Elections législatives



Parapluies en soutien au don d'organes



Inauguration du nouveau terrain de tennis



Octobre rose



Halloween



Repas des Aînés



Orangeons le monde



Commémoration du 11 novembre



Boîte aux lettres du Père Noël



Gôûter des Aînés

Merci à tous pour cette belle année 2024 !

Rendez-vous en 2025 pour d'autres animations !

Le conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL :



Nathalie
FONTAINE
Présidente



Martine
BATSALLE
Vice - Présidente



Pascale
GLOANNEC



Bérangère
E SILVA



Kévin
VILLIOD



Odile
VALLET

Le secrétariat en Mairie :

Mme Ingrid EXBRAYAT

Tél : 04.79.63.56.70

Mail : ccas@mery73.fr

MEMBRES EXTÉRIEURS :



Annick
PACHY



Marie-Pierre
MONNET



Monique
THOMAS



Jacqueline
THOMAS



Josiane
PERRUISSET

méry C.I.A.S



Faites-vous accompagner face aux difficultés administratives et sociales.

Des permanences sans rendez-vous sont organisées tous les premiers lundis de chaque mois de 17h30 à 18h45 à la Maison des associations (salle Joël Exertier, 1^{er} étage)

Je chouchoute mon cerveau

Cette année, 14 personnes ont eu la chance de participer à l'atelier « Je chouchoute mon cerveau » proposé par le C.I.A.S et la M.S.A, avec l'association Itinéraires de Santé.

Elles ont eu le plaisir de se retrouver pendant 6 séances, pour stimuler leur cerveau et redécouvrir les aliments favorisant l'attention et la mémoire.

A travers des jeux de société nouveaux, elles ont vécu des moments joyeux et stimulants et chaque participant a pu repartir avec quelques recettes gourmandes et bonnes pour les neurones.



Le Mois Bleu

Avec la participation de l'association le *Quadrille d'Elsa* le 11 octobre, dans le cadre du mois Bleu, un « Petit Bal » a été organisé à la salle polyvalente de Drumettaz-Clarafond.

Une cinquantaine de personnes sont venues s'exercer, et danser dans une **ambiance joyeuse et festive**.

Chacun a joué le jeu, et n'a pas hésité à changer de partenaire, et à suivre les danseurs de la troupe.

Et pour certains, cela faisait même longtemps qu'ils n'avaient pas dansé ainsi...

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce moment particulier.



C'est la rentrée !!!

La place des « Farfadets » (nouvellement baptisée) raisonne des cris, rires, de nos petits mérolains. Grand plaisir de se retrouver ou appréhension des plus petits, on ne sait pas toujours si les plus émus ne sont pas les parents.

Seul bémol à cette joie partagée, le **PLAN VIGIPIRATE "Urgence attentat"** est toujours en vigueur nous contraignant à maintenir notre vigilance pour la sécurité de tous.

Nous sommes **tous concernés**.

En septembre, ce sont **228 enfants** qui sont accueillis par l'équipe enseignante :

PS -MS (28): Mme GAILLARD Séverine (Directrice)
Déchargée lundi et mardi par Mme Cassandra ROBIN

PS-GS (24) : Mme FERRARI Marie-Laure

MS-GS (24/25): Mme MEUNIER Florence

GS-CP (24/25) : Mme MARTINEZ Aurélie

CP-CE1 (24): Mme PEREIRA Emilie
Déchargée mardi et jeudi par Mme DURIEUX Marine

CE1-CE2 (24): Mme PICUT Elodie

CE2 (28): Mme GUICHON Mathilde
Déchargée vendredi par Mme ANDRE Marion

CE2-CM1 (26): Mme PACCARD Lisa
Déchargée jeudi par Mme ANDRE Marion

CM2 (26): Mme KUNETZ Camille

**Activités périscolaires**

Les animations gratuites proposées par la municipalité sur le temps de midi ont toujours le même succès avec un petit changement cette année puisque nous accueillons un **intervenant Théâtre** à la place de l'anglais.

Les enfants sont ravis et chaque enfant inscrit au restaurant scolaire pourra bénéficier de ces activités : Escrime, Badminton, Théâtre et Yoga. (Participation **basée sur le volontariat**).

Merci aux intervenants :

Floriane WARCZYGLOWA, Frédéric CHATEAU, Adrien TURLOTTE et Deonne PARKER.

En maternelle, l'association « Lire et Faire Lire » affiliée à la FOL, propose aux plus grands des moments de lecture plaisir. Mesdames BAUDINO Céline et POLI Corinne, sous la houlette de Dominique COURTOT, nous ont rejoints pour **développer l'imaginaire de nos enfants**.

Pour encadrer tous ces petits, **quelques changements concernant notre personnel** :

Au restaurant scolaire :

- Anyssa fait désormais équipe avec Carole COCHET pour remplacer Jessica GROSJEAN.
- Nous accueillons Sophie DEREPIERRE en renfort à la maternelle.

En GS/CP : Aurélie MARTINEZ sera épaulée par Kathy PRUD'HOMME.

En élémentaire: arrivée de Nolan AME pour la pause méridienne et la garderie du soir.

Le reste de l'équipe ne change pas.

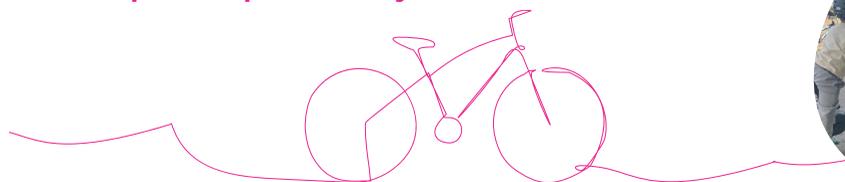
Il faut noter que les effectifs pour la restauration scolaire ne cessent d'augmenter et nous nous efforçons de trouver du personnel pour un **encadrement de qualité**.

Vélodéa

Le vendredi 20 septembre, les enfants et leurs familles étaient invités à participer à la **deuxième édition du Défi des écoliers organisée par GRAND LAC en collaboration avec la mairie**, afin de les inciter à venir à l'école sans utiliser la voiture.

Le soir Vélodéa proposait des **animations sur le thème de l'écomobilité**.

Merci à tous de votre participation, **moment convivial et important pour les enjeux de demain**.



Végétalisation de la cour d'école

Notre Commune a souhaité **végétaliser les espaces à forte tendance minérale** comme la cour de l'école maternelle. En 2024, nous avons travaillé avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), les enseignants, nos agents, les parents d'élèves et les élus pour une **concertation sur la végétalisation de nos cours d'école**.

Nous avons élaboré avec les enfants et les autres participants "La cour idéale" avec l'objectif de **réduire les surfaces imperméables et augmenter les surfaces plantées**.

Après un travail en ateliers, la restitution des différents groupes, le projet s'est affiné et nous sommes passés à la recherche d'un maître d'œuvre. C'est donc l'entreprise "**Le Sens du Paysage**" qui a été choisie pour cette collaboration.

Nos enfants sont notre avenir. En leur offrant un **cadre de vie plus agréable, adapté aux enjeux climatiques**, nous posons les bases d'un **apprentissage épanouissant et d'une sensibilisation précoce à la nature et à l'écologie**.

Les impacts positifs apportés par ces aménagements seront :

- une **mixité** au sein des espaces de jeux et plus de **sérénité chez les enfants** ;
- de précieux **outils pédagogiques** pour sensibiliser les élèves à la **biodiversité et aux gestes écoresponsables** ;
- des espaces **multi-usages**, avec un meilleur partage de ces usages pendant les temps de récréation périscolaires et extrascolaires ;
- des jeux **moins "classiques"** et plus axés sur **l'imagination** ;
- **l'appropriation** de ces différents espaces par les enfants.

Les travaux seront lancés durant les grandes vacances 2025 pour la cour de la maternelle.

Un très beau projet collectif. Merci à tous les intervenants !

Nous œuvrons tous pour les générations futures !



APEEPM

Chandeleur - 2 Février 2024 :

Une vente de crêpes a été organisée le jour de la chandeleur, l'occasion de prendre un copieux goûter qui a autant ravi les enfants que leurs parents.

Carnaval - 10 Mars 2024 :

Le carnaval s'est déroulé sur le plateau sportif et dans la salle polyvalente, entre pluie et soleil. Les enfants ont pu revêtir leurs plus beaux déguisements pour le plaisir des petits et grands.

Kermesse - 22 Juin 2024 :

Les enfants et leurs familles sont venus fêter la fin d'année scolaire dans la cour de l'école maternelle. Malgré une météo capricieuse les enfants ont profité de divers stands : château gonflable, pêche à la ligne, snacks ...

Les diots du village-Chasse aux œufs avec le Comité des fêtes - 7 Avril 2024 :

Manifestation commune avec le Comité des Fêtes, les enfants du village ont participé à la chasse aux œufs le matin organisée par l'APEEPM puis un repas a été servi (diot - pomme de terre cuits à l'alambic) aux petits et grands avec une vente de pain cuit au four organisée par le Comité des Fêtes.



GRAINE D'ÉTOILE - ÉCOLE MONTESSORI

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE PLAQUE

Le 11 avril 2024 a eu lieu l'inauguration de la plaque qui relate l'historique de «l'ancienne maison des sœurs», véritable lieu de rassemblement mérolain avant la création dans les années 80 du Comité des Fêtes.

Les enfants de l'école, leurs maîtresses et les membres de l'association Ecole Montessori Savoie ont eu le plaisir d'accueillir : d'anciens mérolains, des membres de l'AJEP, des membres de l'association Sulpice Terme et Madame le Maire, Nathalie FONTAINE.

Les chants d'accueil des enfants, les discours des présidents des associations et du maire, la présence des aînés (ayant connu la maison tout au long du XXème siècle pour y avoir appris la couture ou organisé de nombreuses fêtes) et le partage d'un goûter confectionné par les enfants de l'école ont permis à tous, de **partager un moment historique sympathique rassemblant 4 générations pour le bonheur de tous !**

Vous pouvez venir découvrir la plaque située au 117 rue des écoles.

JOURNÉE RAMASSAGE DES DÉCHETS DANS MÉRY « CLEAN UP DAY »

Vendredi 20 septembre 2024 au matin, les élèves de CM sont allés **ramasser les déchets abandonnés** près du city stade.

“ Nous avons trouvé : beaucoup de mégots, de canettes de coca, du plastique, des capsules, du verre, des bouteilles, du métal que nous avons mis aux bennes de recyclage, des chiffons et des excréments...tout autour ! ”

Les enfants de CM de l'école MONTESSORI



Il est à noter pourtant, que nos agents passent régulièrement sur le site ! Nous comptons sur le civisme de tous pour maintenir notre commune propre.

Une année 2024 bien remplie pour le Comité des Fêtes de Méry, avec l'organisation des manifestations "traditionnelles" :

- Concours de belote le 20 janvier 2024
- Fête des fours le 31 août 2024 avec concerts au centre du chef-lieu

et création d'un nouvel événement en collaboration avec l'APEEPM : Les Diots du Village le 7 avril 2024.

Après une chasse aux œufs pour les enfants le matin, les participants ont pu se régaler avec des diots et pommes de terre cuits à l'alambic !

En cette fin janvier 2025, le concours de belote vient de se terminer par une soirée qui a vu les meilleurs joueurs récompensés.



Chaque joueur a eu un lot lors de la remise des prix. Pas moins de 40 doublettes se sont affrontées, il a même fallu refuser du monde pour raisons de sécurité.

Les grands gagnants de la soirée sont :

- 1^{er} Carole & Emeric avec 4321 points
- 2^{ème} Jean-Mi & Cath avec 4135 points
- 3^{ème} William & Bozo avec 4102 points

Un panier garni dont le poids était à deviner s'est vu attribuer à Jean-Michel qui était à 12g du résultat.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les Mérolaines et Mérolains dont la forte participation contribue à la réussite de chaque événement.



L'association recherche constamment de nouveaux membres pour enrichir l'équipe dynamique et multi-générationnelle, que vous souhaitiez participer à l'animation de la vie locale, apprendre à faire du pain ou mettre à profit vos talents d'infographiste, il y a toujours une excellente raison de les rejoindre !

MÉRYFORME

Le bureau de MéryForme vous informe, en ce début d'année, du changement de sa présidence.

Sylvia Niau prend les rennes de l'association à la place de Christophe BOURREL, et accueille Mélanie pour étoffer l'équipe en place.

A ce jour, l'association compte presque **270 licenciés**, et a récemment mis en place un cours de marche Nordique les vendredis matins.

L'idée de l'association est de vous proposer des **activités les plus diversifiées** afin de toucher tous les publics.

Son principal objectif est de stabiliser l'existant, pérenniser l'application d'inscription, et développer son site internet ...



LE CLUB DES AÎNÉS

Après le changement de statut de l'association en Collégiale en janvier 2024, le « Club des Aînés » a démarré l'année en offrant de multiples activités à ses adhérents.

• ACTIVITÉ BALADES ET PATRIMOINE

Plus de **5 balades** ont été organisées en 2024 dont :

- Méry et alentours ;
- le Monastère des Corbières à Pugny ;
- le Vieux Chambéry ;
- les Jacquiers (moulins, marais, fermes, photovoltaïque).

• BIBLIOTHÈQUE

L'association a mis à disposition de ses adhérents une bibliothèque forte de **plus de 250 ouvrages**.

Elle est **ouverte tous les premiers lundis du mois**.

• REPAS

Une fois par trimestre, les adhérents sont conviés à un **repas au restaurant**.

Cette année, ils se sont retrouvés à Sonnaz, au Bourget du Lac, à Brison Saint Innocent et au Viviers du Lac, toujours avec **bonne humeur et bienveillance**.

• ET ATELIER BIEN ETRE

Le professeur de GI GONG propose depuis Octobre un atelier par trimestre, « l'atelier des saisons », pour comprendre le cycle de saisons, l'interdépendance, les couleurs, les éléments de la nature liés aux saisons.

• JEUX

Tous les mardis après-midi, les Aînés se retrouvent pour jouer aux cartes (belote, rami, scrabble ..).

Au 4^{ème} trimestre, de **nouveaux jeux** ont été proposés aux adhérents, Chromino, Deblok ...

• GYM

Le mercredi matin (10^h30 – 11^h30)



• GI-GONG

Le lundi après-midi (14^h30 – 15^h30)

LÉ FOURNACHUS

En 2024, l'association « Lé Fournachus » a organisé plusieurs **manifestations** à Fournet.

Autour de la **fabrication du pain**, l'association a ainsi collaboré à des **temps forts locaux** (la fête de Sainte Anne, la fête des fours de Méry...).

« Lè Fournachus » ont aussi répondu présents dans le cadre du relais pour la vie de la Ligue contre le cancer et ont soutenu une action d'aide à un canton du Népal.

2024 a été marquée par un moment important dans l'association : **l'emménagement dans un nouveau local fourni et réhabilité par la municipalité de Méry**.

Cette nouvelle installation a permis **l'achat d'un nouveau pétrin** et la fabrication du pain se déroule ainsi dans d'excellentes conditions.

En 2025, elle poursuivra au même rythme ses activités autour du four de Fournet, afin de **renforcer le lien entre les habitants**.

Si vous habitez Fournet, Les Hauts de Fournet, Montagny et la Fruitière, rejoignez l'association pour apporter votre enthousiasme et votre envie de convivialité. N'hésitez pas à vous faire connaître lors des diverses manifestations autour du four du Fournet ou à l'adresse suivante :

fournachus@gmail.com



En 2025, les associations mérolaines et la Commune continuent de vous proposer des **animations tout au long de l'année**.

Voici le calendrier des évènements déjà programmés :

Restez au courant de tous les évènements grâce au Méry'Flash, au site internet de la Commune et à l'application Illiwap (Disponible en téléchargement page 27)



JANVIER

25 - Concours de belote
du Comité des Fêtes

31 - Chandeleur
de l'APEEPM

FÉVRIER



23 - Vente de boudins
par l'ACCA

MARS



8 - Vente de pain
des Fournachus
(au profit de la Ligue contre le cancer)

15 - Jeux avec le CCAS *

16 - Commémoration de
la guerre d'Algérie *

16 - Carnaval de l'APEEPM



AVRIL

13 - Chasse aux œufs de
l'APEEPM
et
Les Diots du village
du Comité des Fêtes

MAI



3 - Théâtre
avec Festiv'Art

8 - Commémoration
de la Victoire 1945 *

24 - Théâtre
avec Les Eclat'T

JUIN



14 - Kermesse et tombola
de l'APEEPM

22 - Journée nationale du
Don d'organes *

28 - Feu d'artifice
du Comité des Fêtes



JUILLET

14 - Fête nationale

AOÛT



SEPTEMBRE



6 - Fête des Fours
du Comité des Fêtes

Nettoyons la nature *

(Date communiquée ultérieurement)



OCTOBRE

Octobre rose *

11 et 12 - Mois Bleu
du CCAS *

18 - Halloween
de l'APEEPM



NOVEMBRE

11 - Commémoration
du 11 novembre *

25 - Journée internationale
de lutte contre les violences
faites aux femmes *

30 - Repas des Aînés *

DÉCEMBRE



14 - Marché de Noël
de l'APEEPM

*Evènements organisés par la Mairie

RETROUVEZ TOUTES LES ASSOCIATIONS
COMMUNALES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE



Attention aux frelons asiatiques

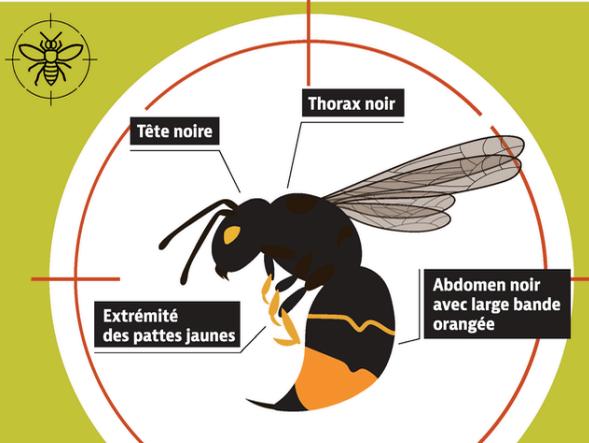
La lutte contre les frelons asiatiques continue !

La prolifération de cette espèce invasive occasionne d'**importants risques pour la population**. Ainsi le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie, sous la houlette de Grand Lac, s'engage à mettre en œuvre différentes actions.

Le Conseil Municipal, désireux de soutenir cette association, a **voqué une subvention**.

Les actions de lutte contre le frelon asiatique que le GDS des Savoie s'engage à mettre en œuvre sur le territoire sont les suivantes :

- Fourniture des **supports de communication** afin d'informer efficacement les différentes collectivités du territoire et les habitants,
- **Réponse aux signalements** d'insectes ou de nids parvenus au GDS : identifier et confirmer toute forme de suspicion (photo, mail, téléphone),
- Organisation de la **recherche des nids** en sollicitant le réseau des référents locaux sur le terrain, recruter de nouveaux référents locaux,
- Encadrement de la **destruction des nids** de frelons asiatiques, en conventionnant avec des entreprises de désinsectisation,
- **Traçabilité des interventions** connue pour la réalisation d'un bilan technique annuel adressé en fin de campagne à la Commune, avec la localisation par commune du nombre de nids détruits.



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr





FRELON ASIATIQUE



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE



Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



Vespa Velutina



Vespa Crabro

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Création Graphique : Bérénice - Bérénice 06 89 06 52 83 Impression : ESPRIT.COM - Ne pas jeter sur la voie publique

Chenilles processionnaires

Les processions de chenilles processionnaires du pin débutent **dès la fin d'hiver**, il est donc **important d'anticiper l'installation de vos pièges** « à collier » autour des troncs de chaque pin colonisé.

Le piégeage des chenilles processionnaires du pin permet d'intercepter les individus lors de leur descente des arbres. Ce dispositif **limite ainsi le risque d'exposition accidentelle aux poils urticants** des chenilles lors des processions et répond efficacement au besoin de protection contre cette espèce à enjeux pour la santé humaine.



En cas de réutilisation d'un piège déjà positionné l'année précédente, pensez à :

- Vérifier que la collerette et la goulotte de descente dans le sac de capture ne sont pas **bouchées / encombrées** par des aiguilles ou morceaux d'écorces,
- **Comblés les interstices** apparus à l'interface entre le collier et le tronc.

Pensez également à bien vous protéger (gants, lunettes, masque, et vêtements longs), même en l'absence de chenilles. Les poils émis par les chenilles lors des précédentes descentes peuvent en effet conserver leur pouvoir urticant pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Il est donc essentiel de **porter des équipements de protection adaptés**, notamment si vous intervenez sur un site où il y a déjà eu des processions ou lors de la manipulation de dispositifs qui ont déjà servi.

Moustiques tigres

Depuis l'été 2022, **la Commune met en place plusieurs actions pour lutter contre cette espèce invasive** : des réunions d'informations à la population, emploi de jeunes formés par l'EID, qui passent chez vous pour vous expliquer les bons gestes et les bonnes pratiques à tenir.

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif durant l'été.

En prévention, **adoptons les bons gestes dès l'arrivée des beaux jours !**



1 JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés.
(Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre ...)



2 JE CURE

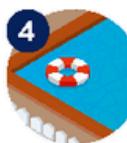
régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...



3 JE VIDE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



4 J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin
Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



5 JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison



6 JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...

Modification n°2 du PLUi Grand Lac

Le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été mis à l'enquête publique **du 17 février au 28 mars 2025**.

La modification concerne **toutes les communes du PLUi Grand Lac** (territoire de l'ex CALB).

Elle a pour **objectif de faire évoluer** plusieurs Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), des éléments du zonage et du règlement écrit.

Le temps de l'enquête, il vous sera possible de **consulter les documents et de faire part de vos remarques :**

- **en ligne** sur le site officiel dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5895>



- **en version papier** au siège de Grand Lac et dans les mairies des communes d'Aix-les-Bains (Service Urbanisme au 9 avenue Victoria), du Bourget-du-Lac, de Brison-Saint-Innocent, de La Chapelle du Mont du Chat, de Drumettaz-Clarafond, de Grésy-sur-Aix, de Le Montcel, de Mouxy, de Pugny-Chatenod, de Saint-Offenge, de Tresserve et de Trévignin.

D'envoyer vos remarques :

- **par courrier postal** à l'adresse suivante : Grand Lac – Modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex-Calb), Commissaire enquêteur – 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex ;

- **par messagerie électronique** via l'adresse mail : enquete-publique-5895@registre-dematerialise.fr

A noter que des **permanences d'un commissaire enquêteur** sont également prévues durant le mois de mars dans les lieux suivants : Siège de Grand Lac, Service urbanisme d'Aix-les-Bains, Mairie de Drumettaz-Clarafond, Mairie de Grésy-sur-Aix, Mairie de la Chapelle du Mont du Chat, Mairie du Bourget du Lac, Mairie de Pugny-Chatenod et Mairie de Saint-Offenge .

Pour retrouver les dates de ces permanences, rendez-vous **sur le site internet de Grand Lac**.



Projet de Zone à Faibles Emissions- mobilités (ZFE-m)

Conformément à la loi, les communes de Grand Lac mettront prochainement en place une Zone à Faibles Emissions Mobilités (ZFE-m) qui vise à **limiter la circulation des véhicules les plus polluants, pour une meilleure qualité de l'air**.

Il s'agit d'abord d'une **mesure de santé publique** (le trafic routier est le premier émetteur de dioxyde d'azote). En effet, la pollution atmosphérique a des conséquences très néfastes sur la santé (affections respiratoires, asthme, maladies cardiovasculaires, cancers).

La ZFE-m n'est pas une mesure isolée. Elle est complémentaire des **projets de mobilité structurants** (RER métropolitain, augmentation de la fréquence des trains, développement de l'intermodalité, réouverture des gares...) et d'aides à l'amélioration de la qualité de l'air.

Plus d'informations sur le site internet de la Commune.



Service de portage de repas à domicile - CIAS de Grand Lac



CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Centre Intercommunal d'Action Sociale
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-Les-Bains
Accueil téléphonique de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Accueil physique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎ 04.79.52.12.44

✉ portage.repas@cias-grandlac.fr

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

- ▲ Notre service de portage de repas est à votre disposition au CIAS Grand lac pour vous renseigner.
Le dossier d'inscription est disponible :
 - à l'accueil du CIAS Grand lac,
 - en téléchargement sur notre site internet www.grand-lac.fr,
 - par mail ou par courrier, sur simple demande.
- ▲ À la réception du dossier complet, le délai de mise en place du service est de 72 h, jours ouvrés, avec une période d'essai de 7 repas.
Vous pouvez interrompre le service à tout moment en nous informant 72 h à l'avance, jours ouvrés.
Les tarifs varient selon les revenus.
Un crédit d'impôt et des aides financières
- ▲ sont possibles auprès des caisses de retraite et du Département.

À QUI S'ADRESSE NOTRE SERVICE ?

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans
- Aux personnes porteuses d'un handicap temporaire ou permanent
- Habitant sur le territoire de Grand Lac

Si vous résidez sur les communes d'Entreclacs, La Biolle ou Saint Ours, adressez-vous à l'ADMR de l'Albanais Savoyard :

Tel : 04 79 54 12 46 - Mail : aufildutemps@fede73.org

NOTRE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

- Une équipe composée de 5 chauffeurs, 2 assistantes et 1 responsable de service,
- Une équipe chaleureuse et vigilante, qui peut alerter en cas de difficulté.



PRESTATION PROPOSÉE



- Une livraison à votre domicile du lundi au vendredi, en matinée et en votre présence.
- Service ponctuel ou régulier, avec libre choix du nombre de repas par semaine.



- Des repas à réchauffer, avec deux formules au choix. Un déjeuner composé d'une entrée, d'un plat et son accompagnement, d'un produit laitier, d'un dessert et d'un pain. Une formule complète avec l'ajout d'un potage et d'un produit laitier pour le soir.
- Des repas cuisinés par deux prestataires locaux : l'APEI de Chantemerle pour les livraisons sur Aix les Bains, Leztruy-Savoy à Serrières en Chautagne pour les autres communes.



- Des menus de l'APEI de Chantemerle inspirés des traditions culinaires françaises. Plus de 50 % de produits bio et locaux dans les repas composés par Leztruy-Savoy.
- Des menus équilibrés, élaborés avec des diététiciennes, et une possibilité de régimes ou textures spécifiques sur le secteur aixois.

EXEMPLES DE MENU



	<p>Petits radis et beurre Filet d'églefin sauce curry Courgettes et carottes Bio Polenta Bio Reblochon AOP Clafoutis à la pêche</p>	
	<p>Potage de légumes Yaourt Bio</p>	
	<p>Salade de tomates, olives et basilic Fricassée de porc (origine France), lardons et pruneaux Pommes de terre sautées Bleu d'auvergne AOP Tarte aux pommes et noix</p>	
	<p>Potage de légumes Faisselle</p>	

Les urgences c'est pas une évidence !

Certaines situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Les services des urgences ont vocation à **accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés** dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé.

Avoir rapidement besoin de soins n'est **pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.**

Il est donc important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

MES RÉFLEXES AVANT DE ME DÉPLACER AUX URGENCES :

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Si j'ai besoin de soins immédiats, **j'appelle en priorité mon médecin traitant.**

Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un **lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi.** Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), **consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.**

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15.

Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.



LES URGENCES C'EST PAS UNE ÉVIDENCE

- Renouvellement d'ordonnance
- Douleur au genou après une chute
- Infection bénigne...

CERTAINES SITUATIONS NE JUSTIFIENT EN RIEN DE SE RENDRE AUX URGENCES.

MES RÉFLEXES
avant de me déplacer

1 Je prends conseil auprès de **MON MÉDECIN** ou de **MON PHARMACIEN**

2 Je trouve un lieu de **CONSULTATION SANS RENDEZ-VOUS**

3 J'appelle **LE 15**

DE NOMBREUSES SITUATIONS NE JUSTIFIENT PAS DE SE RENDRE AUX URGENCES.

VOUS AUSSI, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES ET FAITES PASSER LE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Des applications mobiles pour rester connectés



Ma sécurité

Application grand public



Au plus près de **vous**



Infos et conseils pratiques



Tchat 24h/24 avec des policiers et gendarmes



Signalement



Écoute et accompagnement des victimes



POLICE NATIONALE



Téléchargez l'application sur Google Play Store et Apple Store



Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

A DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Méry

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play (Android)



Sur AppStore (iOS)



Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

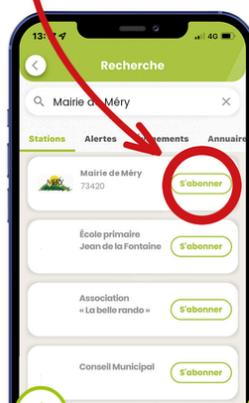
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.



SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Mairie de Méry

95 place de la Fontaine
73420 Méry

04.79.63.60.00

accueil@mery73.fr

<https://www.mery73.fr/>

Ouverture Mairie et Accueil téléphonique :

Lundi de 14^h15 à 18^h45

Mardi, jeudi et vendredi de 14^h15 à 17^h45

Mercredi de 9^h30 à 12^h00

